

S



AMELIORATIONS PTBA ITIE RDC 2026

Vision Minière Durable (VMD)

Téléphone : +243 819 126 683, +243 818 057205

Email : africanvmd2025@gmail.com / info@visionminiére.org

Adresse : 03, avenue Nyembo 2, Quartier Gambela, Commune Lubumbashi, Haut-Katanga – RDC

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) exige que la planification stratégique et la budgétisation annuelle des activités fassent l'objet d'un **exercice participatif, inclusif et consultatif**, associant l'ensemble des parties prenantes. Cette exigence, consacrée notamment par la Norme ITIE 2023, vise à garantir la transparence, la cohérence, la pertinence ainsi que l'alignement des priorités nationales sur la gouvernance des ressources naturelles.

C'est dans cette perspective que le Collectif Vision Minière Durable (VMD) s'est réuni à Lubumbashi du 11 au 13 février 2026 afin d'examiner de manière critique et constructive le projet de Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) ITIE-RDC 2026, et de formuler des propositions d'amélioration susceptibles d'en renforcer la cohérence stratégique, l'efficacité budgétaire et l'impact opérationnel.

Le Collectif Vision Minière Durable est une plateforme de réflexion et d'action initiée par les organisations suivantes : Action For Integral Development (AFID); Max Impact ; Collectif des Économistes ; Détectives Experts pour les Droits au Quotidien (DEDQ); Initiative pour le Développement Durable (IDD); Congolese Environmental Observatory (OCE); et le Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF). Ces organisations, engagées de longue date sur les questions de gouvernance des ressources extractives, de justice économique et de développement durable, mutualisent leurs expertises afin de contribuer à l'amélioration continue du processus ITIE en République Démocratique du Congo.

Afin d'atteindre les résultats escomptés, le collectif a recouru à une méthodologie analytique rigoureuse, fondée sur l'examen systématique du projet de PTBA à la lumière des exigences de la Norme ITIE et de son alignement aux priorités nationales. Il a également fait recours à l'analyse de cohérence entre les objectifs spécifiques, les activités proposées, les ressources budgétaires allouées. Cette approche a permis d'identifier les forces du document, mais également les insuffisances, les redondances et les risques de déséquilibre dans la planification. Nous allons nous appesantir plus sur les insuffisances

2. PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS DU COLLECTIF VMD

OS1.1	Optimiser le fonctionnement du Comité National de l'ITIE-RDC afin de garantir la participation pleine, active et effective de toutes les Parties Prenantes à la mise en œuvre du processus.	Sous Activités	Constat	Recommandations
Act 2	Vulgariser la Norme ITIE 2023	Organiser, au profit des membres du CE, les ateliers de vulgarisation des membres du CE	Lancé officiellement à la Conférence mondiale de l'ITIE à Dakar en 2023, le processus a connu de nombreuses séances de vulgarisation jusqu'en 2026, mais celles-ci semblent aujourd'hui moins pertinentes.	Élaguer
		Organiser les ateliers de vulgarisation de la Norme ITIE 2023 au profit des parties prenantes	Étant donné que le Comité Exécutif assure déjà la vulgarisation via ses séances de travail avec les parties prenantes, l'activité proposée apparaît redondante et moins pertinence	Élaguer

OS1.2	Consolider la mise en œuvre du processus ITIE en RDC	Sous Activités	Constat	Recommandations
Act3	Evaluer, mettre à jour et publier le PT conformément à l'exigence 1.5 de la Norme ITIE	<p>- Evaluer le Plan de Travail et Budget Annuel 2025</p> <p>- Elaborer le projet de Plan de Travail et Budget Annuel 2026.</p>	<p>Comme action à mener : Organiser une retraite externe du ST de 7 jours (5 personnes). Quelle est la plus-value d'aller en retraite pour une activité de 7 personnes dont le Coût s'élève à 8200\$ alors que le ST est doté des bureaux dont les charges sont couvertes par le budget de fonctionnement voire activité 8 du PTBA 2026</p>	<p>Maintenir l'activité au sein des bureaux du Secrétariat Technique (ST)</p>
		<p>Evaluer le Plan de Travail et Budget Annuel 2026</p> <p>Elaborer le projet de Plan de Travail Triennal 2027 - 2029.</p>		<p>Recourir à l'expertise de la société civile pour Elaborer le projet de Plan de Travail Triennal 2027 - 2029.</p>
Act5	Mettre en œuvre le Plan Stratégique de Communication (PSC) de l'ITIE RDC.	Doter l'ITIE-RDC d'un Plan Stratégique de Communication (PSC) et le mettre en œuvre	le coût estimatif de l'activité est passé de 9 000 USD en 2022 à 90 000 USD en 2026, soit une augmentation substantielle qui	Justifier la variation exponentielle du budget alloué à l'élaboration du plan

			soulève des préoccupations en matière d'efficience budgétaire	stratégique de communication,
--	--	--	---	-------------------------------

OS 1.3	Renforcer la viabilité institutionnelle de l'ITIE-RDC	SOUS ACTIVITES	CONSTAT	RECOMMANDATIONS
Act 6	Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret et au Règlement intérieur.	Participer aux réunions internationales.	Cet objectif spécifique comprend 7 activités qui entraînent un manque de cohérence.	Regrouper les activités ci-après : Organiser les réunions du Comité Exécutif conformément au Décret et au Règlement intérieur ; Organiser les réunions des Commissions permanentes du CE et ad hoc. ; Assurer la formation continue des membres du Secrétariat Technique. Sous l'objectif spécifique 1.2. : Consolider la mise en œuvre du processus ITIE en RDC
Act 7	Prendre en charge les frais dus aux membres du Comité National de l'ITIE-RDC au titre de participation aux réunions internationales de l'ITIE et Imprévus assises.			
Act 8	Assurer le fonctionnement du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC			
Act 9	Organiser les réunions des Commissions permanentes du CE et ad hoc.	Finaliser l'Audit des comptes annuels de l'ITIE-RDC pour les Exercices 2023 et 2024.		C'est une nouvelle activité, il faut changer de couleur
Act 10	Organiser l'audit des comptes du Comité National de l'ITIE-			

RDC suivant les standards internationaux			
--	--	--	--

OBS 2.1	Mettre à la disposition de la population des informations et des outils qui lui permettent d'engager efficacement le débat public afin d'exiger du Gouvernement, des entreprises extractives, entité de traitement, des Exploitants artisanaux (EMAPE) et des Entreprises Forestières des comptes sur la gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles	Sous Activités 8 sous activités pour	Constat	Recommandations
Act 13	Publier et disséminer les Rapports ITIE-RDC sur les secteurs minier et pétrolier industriels.	13.1 Produire et publier le Cadrage du Rapport ITIE - RDC, Exercice 2024.	Pour l'action qui consiste en organisation d'un atelier résidentiel pour sept (7) personnes, d'un coût de 8 200 USD, paraît peu efficiente, étant donné que le Secrétariat Technique dispose déjà de bureaux dont les charges sont couvertes par le budget de fonctionnement (cf. activité 8 du PTBA 2026).	Regrouper ou fusionner certaines activités similaires ou complémentaires, Réduire le nombre de monographies prévues sur l'année, Maintenir cette activité dans les installations du Secrétariat Technique (ST).

		<p>13.4 Organiser à Kinshasa, une séance d'échanges d'expérience entre le Secrétariat Technique, l'IGF et la Cour des Comptes sur la certification des données de l'Etat à l'ITIE.</p>	<p>Puise qu'il existe déjà un mécanisme clair et fonctionnel de certification et que aucun problème de qualité ou de fiabilité des données n'a été signalé, cette activité est moins pertinente</p>	<p>Elaguer</p>
		<p>13.5 Publier le Rapport ITIE - RDC, Exercice 2024</p>	<p>Pour la certification des données du Rapport ITIE 2024 200.000 usd Frais de déploiement des membres de la Cour des Comptes.</p>	<p>Désagréger et détailler le montant total prévu par action, afin d'en assurer la transparence et la justification. Cfr action</p>
		<p>13.6 Disséminer le Rapport ITIE-RDC, Exercice 2023.</p>	<p>Appuyer les OSC à disséminer le rapport dans 16 villes Il existe un décalage entre l'action prévue et la pratique, le Secrétariat Technique associant la société civile à une activité qu'il organise en collaboration avec le COREF.</p>	<p>Reformuler la sous activité afin qu'elle reflète la pratique réelle : Organiser, sous la coordination du Secrétariat Technique et du COREF, des activités de dissémination du rapport dans 16 villes, en y associant les organisations de la société civile.</p>
<p>Act 18 Publier les monographies sur des thématiques spécifiques de l'ITIE.</p>	<p>La publication des monographies sur des thématiques spécifiques ITIE : le PTBA 2026 prévoit 11 études thématiques. Au regard de priorités, nous estimons qu'il sera irréaliste en 12</p>	<p>De renvoyer d'autres études dans le prochain PTT ITIE RDC</p>		

	mois de produire ces études et tenant compte de difficultés financières actuel au niveau de l'ITIE RDC.		
	18.1 Procéder à l'étude thématique sur le renforcement des divulgations des entreprises publiques extractives, Exercices 2024 - 2025	Les entreprises publiques sont régulièrement sensibilisées à la fourniture des données du Rapport et transmettent déjà les informations requises	Cette étude ne pas pertinente et devrait être Elaguer ou intégrer cette étude dans un dispositif de suivi régulier, afin d'éviter une activité redondante et d'optimiser l'utilisation des ressources.
	18.2 Mener une étude thématique sur l'évaluation du respect, par les entreprises extractives, de leurs obligations sociales et environnementales dans les provinces à forte extraction minière.	Cette activité n'est pas pertinente, étant donné que les entreprises ont déjà été suffisamment sensibilisées et que plusieurs études sur la question existent déjà.	Elaguer ou intégrer cette étude dans un dispositif de suivi régulier, afin d'éviter une activité redondante et d'optimiser l'utilisation des ressources.
	18.3 Mener une étude thématique sur l'évaluation de l'application, par les Organismes Spécialisés et les entreprises extractives minières, des dispositions légales et réglementaires relatives à la gestion de la dotation de 0,3%	Moins pertinent	Elaguer pour le haut Katanga et Lualaba et Renforcer le suivi et l'accompagnement de proximité afin d'améliorer l'application effective des dispositions légales et réglementaires.

	minimum de leurs Chiffres d'affaires.		
	18.4 Mener une étude thématique pour déterminer le niveau de réalisation du FOMIN par rapport aux recettes calculées par les Divisions des Mines.	Moins pertinent	Rationaliser les ressources afin d'optimiser l'efficacité des actions et d'éviter les doublons.
	18.6 Mener une étude sur l'état des lieux de la présence des enfants et des femmes enceintes dans les sites miniers.	Plusieurs études ont déjà été réalisées, et certaines ont bénéficié de l'implication de l'ITIE, ce qui permet de capitaliser sur les travaux existants et d'éviter les redondances pour les provinces ci-après : haut Katanga et Lualaba.	Moins pertinent pour les provinces ci-après : haut Katanga et Lualaba.
	18.10 Mener une étude d'évaluation du niveau d'exécution des réformes des entreprises publiques du secteur extractif.	Faible pertinence	Mettre en place un dispositif de suivi des réformes des entreprises publiques du secteur extractif.
	18.11 Mener une étude pilote sur la gouvernance des ETD bénéficiant des financements du développement local	Plusieurs études ont déjà été réalisées,	Moins pertinent rationaliser les ressources afin d'optimiser l'efficacité des actions et d'éviter les doublons.

		prévus par le Code Minier		
Act 20	Sensibiliser les entreprises extractives à divulguer les données sur l'emploi ventilées par genre, par niveau des responsabilités professionnelles et, si possible par projet.		La sensibilisation des entreprises extractives à la divulgation des données d'emploi (par genre, niveau de responsabilité et projet) est déjà intégrée dans les activités de la Norme ITIE 2023 et peut être renforcée lors de la collecte et de l'accompagnement de proximité.	Moins pertinent
Act 22	Vulgariser, auprès des parties prenantes, la Loi portant lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.	Sous activité : Sensibiliser les entreprises minières, pétrolières et forestières sur la déclaration des bénéficiaires effectifs,	Dans cette sous activité Les exploitants artisanaux, les sous-traitants et les entités de traitements ont été oubliés	Intégrer les exploitants artisanaux, les sous-traitants et les entités de traitements dans la sous activité 22.2.
		22.3Tenir, à Kinshasa, un atelier d'échanges entre les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, la CENAREF, le GUCE, le CAMI, le SAEMAPE, le SG aux Hydrocarbures et les entreprises extractives sur la mise en place et	Pourquoi ne pas élargir la commission où siège le coordonnateur ITIE en qualité de coordonnateur pour la supervision de la mise en place du registre des bénéficiaires effectifs ?	Étudier la faisabilité d'élargissement de cette commission afin d'inclure de nouvelles parties prenantes ou expertises pertinentes, pour renforcer son efficacité.

		l'alimentation du Registre des bénéficiaires effectifs.		
--	--	---	--	--

OS2.2	Garantir une redistribution équitable des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles pour un développement socio-économique à la base	Sous activité	Constat	Recommandations
24	Renforcer les capacités des acteurs des Administrations provinciales, des ETD et des OS /DOT sur la Norme ITIE aux fins d'améliorer la transparence et la gouvernance des revenus infranationaux.	24.1 Sensibiliser les DRP, les ETD et les OS/DOT à la Norme ITIE et à la déclaration à l'ITIE (Lubumbashi et Likasi, Kolwezi, Mbuji-Mayi, Durba, Goma, Bukavu, Kindu, Kalemie). Comme dis ci haut à fusionner avec l'activité 2	Au regard du nombre élevé de séances de vulgarisation organisées jusqu'en 2026, celles-ci apparaissent désormais moins pertinentes. C'est dans ce contexte que l'activité 2 de l'objectif spécifique 1.1 a été élaguée	Que cette sensibilisation se lime à Durba, Kindu Goma, etc. sauf Lubumbashi et Kolwezi
26	Vulgariser le Code Minier, la Loi portant régime général des hydrocarbures ainsi que les textes réglementaires.	26.1 Sensibiliser les parties déclarantes sur les dispositions du Code minier relatives à l'obligation de déclarer à l'ITIE et à l'entrave à la transparence.		Recourir à l'expertise de la société civile ou de l'appuyer afin d'assurer la mise en œuvre efficace de cette activité.
		26.2 Sensibiliser les parties déclarantes sur les dispositions de la Loi		Associer la société civile

		portant régime général des hydrocarbures.		
		26.3 Renforcer les capacités des populations bénéficiaires des paiements des industries extractives sur l'élaboration des cahiers des charges, des plans de développement local et des plans annuels d'investissement.	Cette sous activité risque de créer un chevauchement dans la mesure où les organisations de la société civile réalisent déjà ces activités et disposent d'une expertise avérée en la matière	<ul style="list-style-type: none"> • Au comité exécutif d'appuyer l'expertise de la société civile afin d'assurer la mise en œuvre efficace de ces activités. • Au comité exécutif de capitaliser ce qui est fait ou réalisé par la société civile

OS2.3	Renforcer les divulgations et la transparence des entreprises publiques (EP) du secteur extractif congolais		Constat	Recommandations
			Cet objectif spécifique est insuffisamment décliné, dans la mesure où il ne comporte qu'une seule activité, ce qui traduit un manque de structuration opérationnelle et un déséquilibre dans la planification.	Elaguer cet OS ou le requalifier en activité et de l'intégrer dans un objectif plus large, afin de garantir la cohérence et l'équilibre du plan

		En plus l'activité y afférente ne pas pertinente dans la mesure où les entreprises publiques sont régulièrement sensibilisées à la fourniture des données du Rapport et transmettent déjà les informations requises	
--	--	---	--

OS2.5	<i>Objectif spécifique 2.5. : Intégrer l'ITIE dans le système de divulgation de l'Etat et des entreprises extractives</i>	Sous activités	Constat	Recommandations
Act.34	Sensibiliser les parties impliquées dans la divulgation des contrats afin de les amener à mieux appliquer les dispositions légales et de la Norme ITIE		Délégation pléthorique des experts venant du ST ITIE de Kinshasa ayant un impact très significatif sur le cout de ces activités	Pour raison d'efficience, le collectif recommande au le CE de s'appuyer sur les points focaux ITIE dans ces administrations et les membres de la société civil au niveau de chaque province. Au ST : revoir la numérotation des activités et sous-activité
		Sous activités 34.5	La répétition de de la numérotation de sous activité 34.5	Au ST : revoir la numérotation des activités et sous-activité

		34.6. Concevoir et mettre en ligne un outil de visualisation des informations contextuelles et financières sur les financements du développement local prévus par le Code Minier.	cette activité est moins pertinente au regard de l'existence de DRC-data where house qui pourvoit déjà à ce besoin.	<ul style="list-style-type: none"> • Au CE : élagage cette activité dans la PTBA 2026. • Au CTCPM d'accéléré le processus de publication ces informations
--	--	---	---	---

OS3.1	<i>Renforcer l'engagement des parties prenantes à utiliser les données du rapport ITIE pour les débats publics pour la gestion efficace des revenus issus des ressources naturelle</i>	Sous activités	Constat	Recommandations
Act.35	Organiser des ateliers de sensibilisation des populations impactées par l'exploitation des ressources naturelles ainsi que des députés nationaux et provinciaux sur le processus ITIE pour susciter le débat public, renforcer leur participation à la gestion des revenus du secteur et accroître leur capacité à utiliser les données ITIE.		Comme l'objectif spécifique 2.3, celui-ci est aussi insuffisamment décliné, dans la mesure où il ne comporte qu'une seule activité, ce qui traduit un manque de structuration opérationnelle et un déséquilibre dans la planification.	Ramener les contenus des activités 35.1 et 35.2 au niveau de l'activité de dissémination pour promouvoir les débats publics. Par conséquent, cet objectif spécifique est à élaguer

Au terme de l'analyse des activités inscrites dans le PTBA 2026 de l'ITIE-RDC, le Collectif VMD met en évidence la nécessité d'une rationalisation stratégique, budgétaire et opérationnelle du plan de travail.

Les constats formulés révèlent principalement :

- Des activités redondantes ou déjà couvertes par des mécanismes existants (notamment en matière de vulgarisation de la Norme 2023) ;
- Un déséquilibre dans la structuration des objectifs spécifiques, certains étant surchargés en activités tandis que d'autres sont insuffisamment déclinés ;
- Des coûts jugés peu efficaces, notamment en ce qui concerne l'organisation d'ateliers résidentiels, retraite ou l'augmentation exponentielle de certains budgets (ex. Plan Stratégique de Communication) ;
- Un chevauchement avec les expertises existantes de la société civile, qui méritent d'être valorisées et intégrées de manière structurée dans la mise en œuvre ;
- Un besoin de cohérence, de priorisation et de réalisme au regard des contraintes financières actuelles.

En conséquence, les propositions d'amélioration formulées visent à :

- Élaguer ou fusionner les activités redondantes, afin d'éviter la dispersion des ressources ;
- Renforcer l'efficacité budgétaire, en privilégiant les infrastructures affectées et les mécanismes déjà opérationnels ;
- Capitaliser sur l'expertise de la société civile et des points focaux provinciaux, pour favoriser une mise en œuvre plus inclusive, décentralisée et durable ;
- Rééquilibrer la planification stratégique, en harmonisant le volume d'activités par objectif spécifique et en requalifiant certains objectifs en activités lorsque nécessaire.

Ainsi, loin de s'inscrire dans une logique de confrontation, ces recommandations traduisent une volonté de co-construction constructive, orientée vers l'amélioration continue du processus ITIE en République Démocratique du Congo.

Fait à Lubumbashi, le 13 février 2026